

F5. L'Entre-Deux-Mers de Créon

+-

Légende

-  Limite franche
d'unité de paysage
-  Limite progressive
d'unité de paysage

-  Urbanisation
-  Forêts et autres
structures arborées
-  Zone d'activités
-  Vignes
-  Eaux de surface
-  Courbes de niveau

données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25



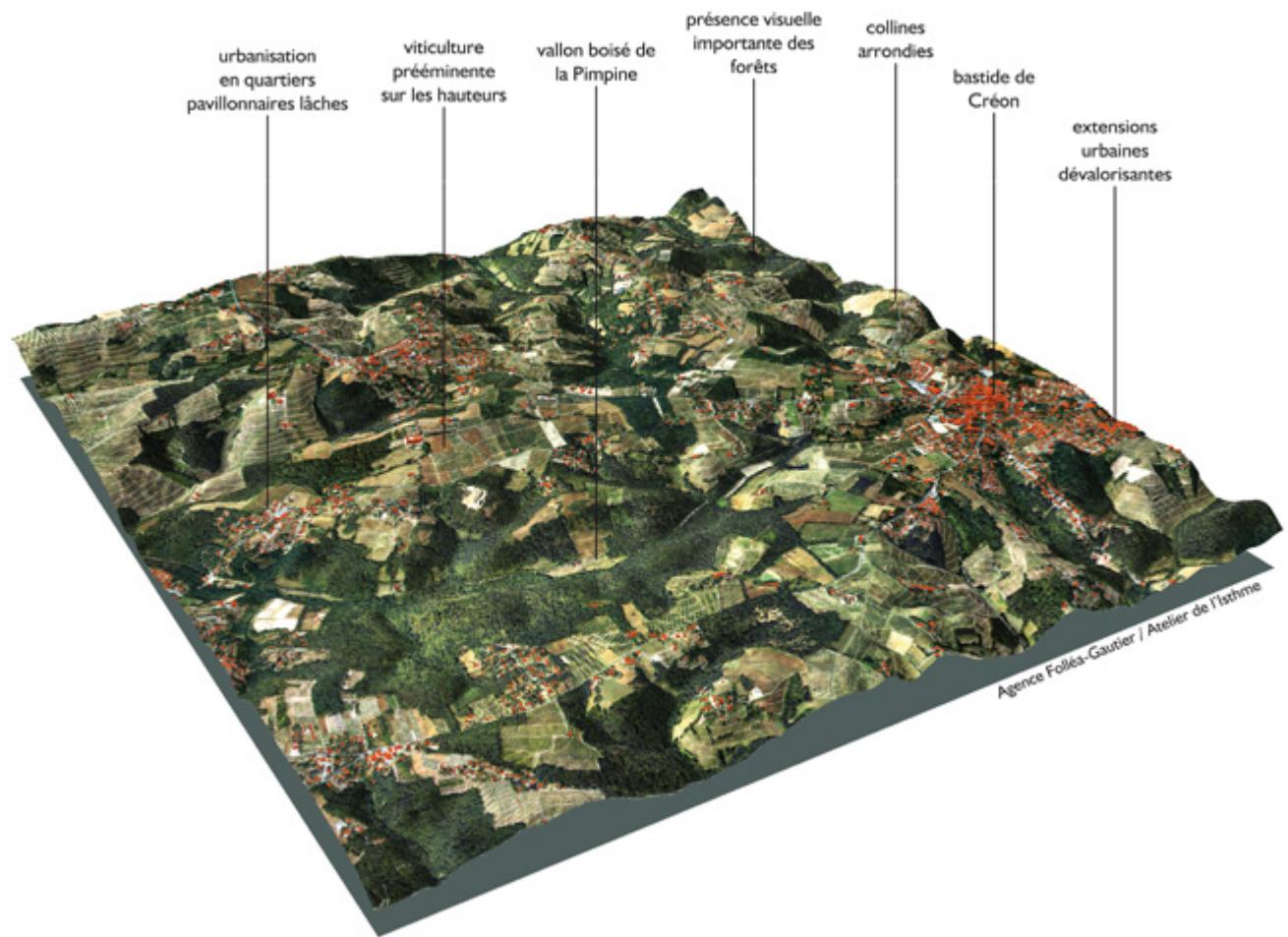
Reliefs

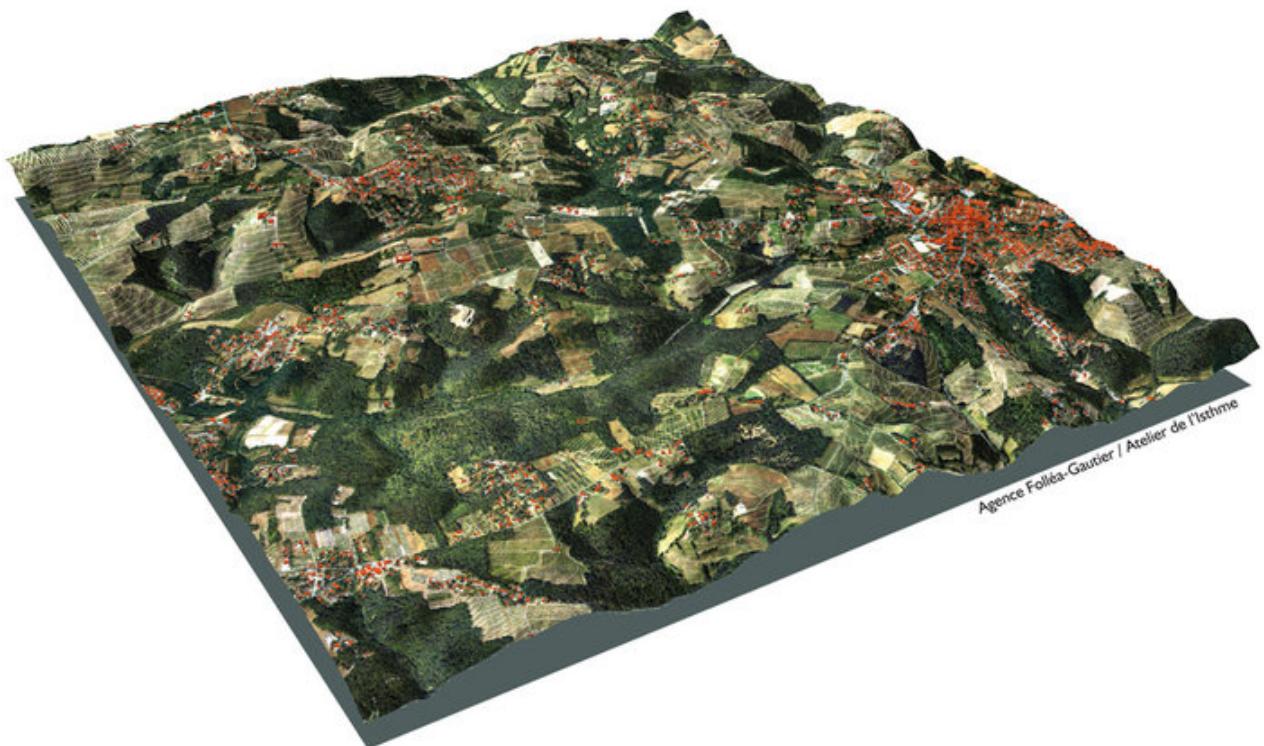




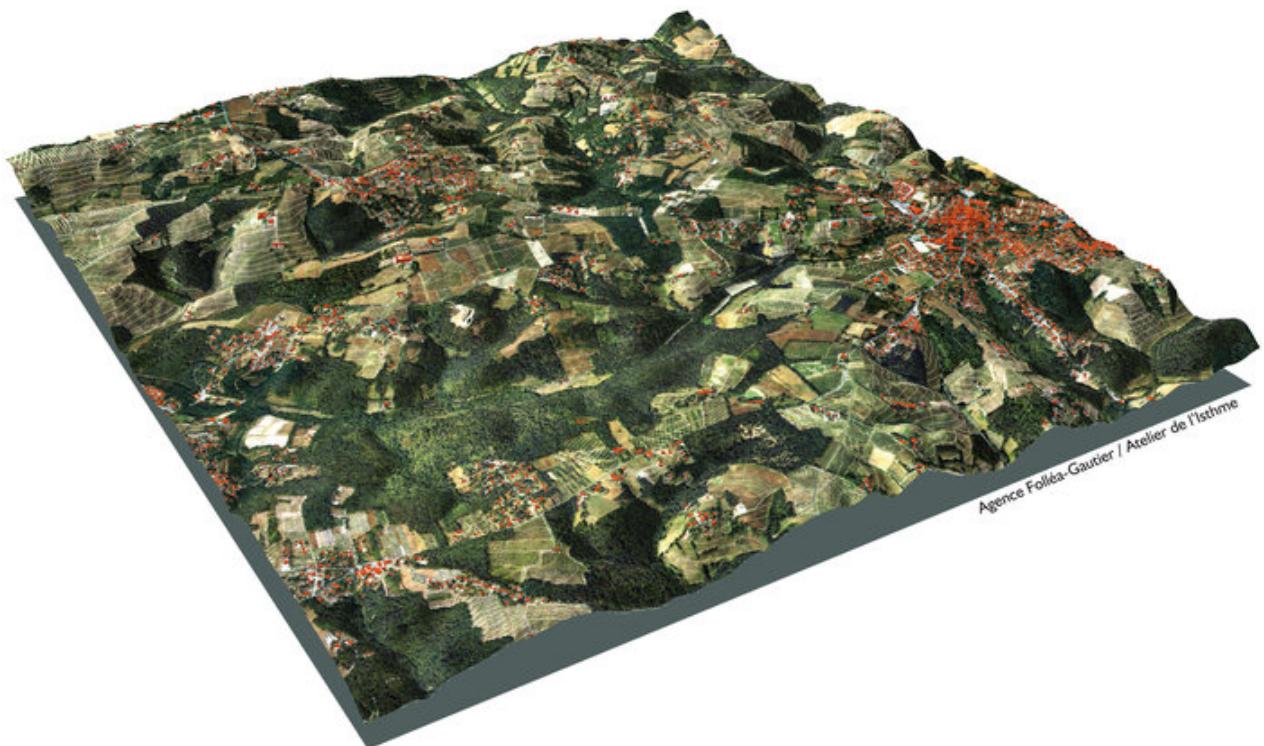


+





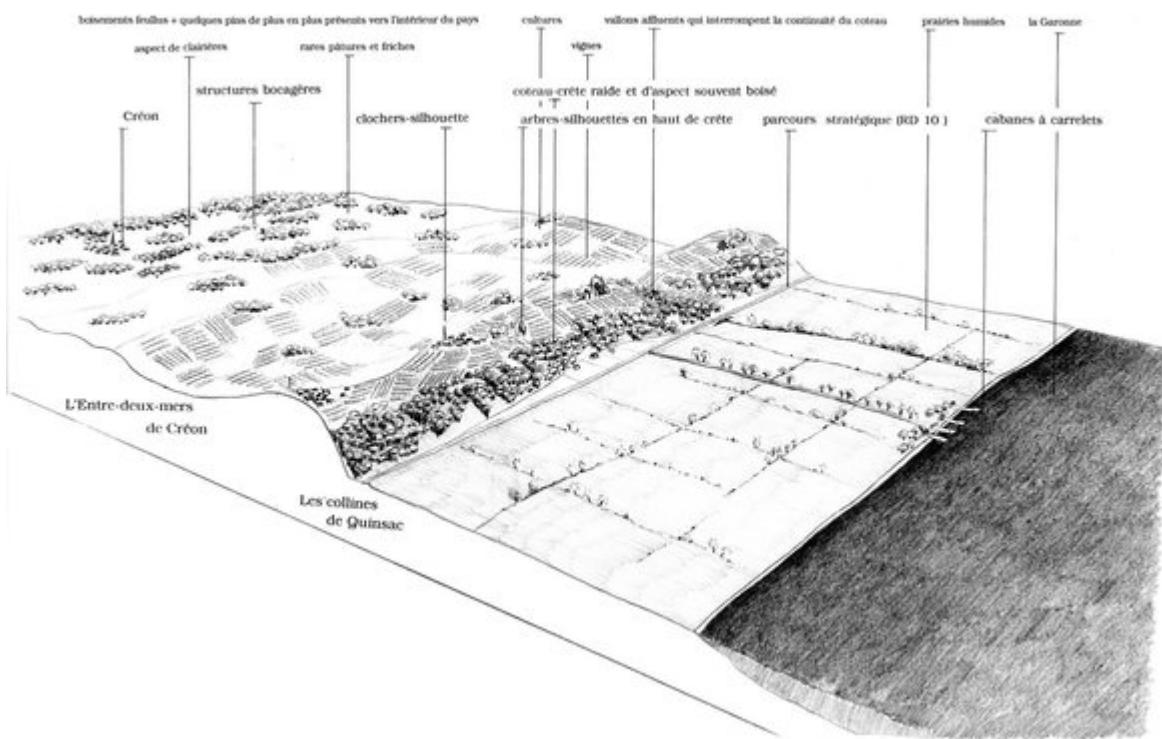
Agence Follic-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Follic-Gautier / Atelier de l'Isthme



Tandis que Garonne et Dordogne se rapprochent l'une de l'autre, le territoire de l'Entre-Deux-Mers se resserre et les reliefs s'accentuent : les vallons, étroits et escarpés, dessinent dans cette unité un paysage plus accidenté, aux crêtes plus franches. Les boisements s'implantent principalement dans les thalwegs, tandis que viticulture et urbanisation se partagent les hauteurs. A proximité de l'agglomération bordelaise, la pression foncière se fait sentir : Crémieu et Sadirac se situent dans des paysages marqués par une présence notable du bâti, notamment sur le parcours de la RD671.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Un socle remodelé qui apporte une grande richesse topographique



Vallon du ruisseau de Vayres - La Sauve

crédits : Agence Folléa-Gautier

Hérité des dépôts calcaires du Tertiaire, le large 'plateau' de l'Entre-Deux-Mers a été fortement remodelé depuis. Des mouvements souterrains ont bosselé sa surface, tandis que des graves la recouvrivent par nappes et que des cours d'eau y creusaient des vallons. Aujourd'hui, ce socle est parcouru de longues entailles là où ces affluents rejoignent la Garonne, tandis qu'une haute dorsale boisée le surplombe, soulignant d'ouest en est la ligne de partage des eaux et marquant la limite nord de l'unité. Ces caractéristiques topographiques apportent une richesse certaine aux paysages de l'Entre-Deux-Mers de Crémieu.

Des reliefs plus marqués et soulignés par les boisements



Haies et vergers en fond de vallon - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier



Versant boisé du ruisseau de Faugères - Saint-Léon
crédits : Agence Folléa-Gautier

Cette partie sud-ouest de l'Entre-Deux-Mers présente un relief assez accidenté, découpé par les vallées de l'Euille, de la Pimpine et de leurs affluents. Les vallons sont ici plus encaissés que dans l'Entre-Deux-Mers de Sauveterre et plus étroits que dans l'Entre-Deux-Mers nord ; les collines s'arrondissent également. De plus, bien que les surfaces plantées de vigne soient à

peu près équivalentes aux surfaces boisées, les forêts prennent beaucoup plus d'importance dans les paysages : installées principalement en fond de vallons - mais aussi plus rarement sur les coteaux et aux sommets des buttes - elles participent de la composition du paysage, se prolongeant par des haies arborées et des bosquets. Cette répartition s'explique aussi par la pédologie : on trouve ici des sols lessivés, où se mêlent argiles et sables, moins favorables à la vigne.

L'abbaye de la Sauve Majeure



L'abbaye de La Sauve-Majeure a concentré une population importante au Moyen-Âge - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier



Halle du marché - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'abbaye de la Sauve Majeure, fondée en 1079 et implantée à mi-chemin entre la Garonne et la Dordogne, tire son nom de la 'Silva Major', la forêt qui occupait ces terres avant le défrichage. Son positionnement sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en fait un lieu d'étape et un point de départ régional du pèlerinage, lui permettant de prospérer rapidement : elle est agrandie dès le XIIème siècle. Rapidement devenue l'une des abbayes les plus importantes du sud-ouest, elle rivalise avec Bordeaux en richesse et en influence, et totalise une cinquantaine de prieurés, répartis jusqu'en Angleterre. Cette opulence suscite de nombreux pillages, auxquels s'ajoutent les dégâts de la Guerre de Cent Ans : au XVIème siècle, de grands travaux de restauration et de fortification sont entrepris.

Mais l'abbaye est déjà sur le déclin, et voit son influence décroître. Ses biens lui seront confisqués après la révolution, et les bâtiments utilisés comme prison. Les voûtes s'effondrent au début du XIXème siècle, et les ruines font alors office de carrière pour la construction du village. Malgré cela, le bâtiment récupéré par l'Etat en 1960 offre aujourd'hui encore un témoignage exceptionnel de l'art roman du XIIème siècle. La tour-clocher, le chevet, le chœur en ruine et ses chapiteaux sculptés, ont justifié un classement en tant que monument historique dès 1840, étendu depuis aux terrains alentour. De plus, l'abbaye est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998, au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

La bastide de Crémieu

Au début du XIVème, Edouard II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, voit son influence directement concurrencée en Entre-Deux-Mers par l'abbaye de la Sauve Majeure, qui concentre les commerces et la population tandis que lui ne possède pas de ville dans les environs. C'est pour pallier à cette situation qu'est fondée la bastide de Crémieu en 1315, au croisement des routes Bordeaux-Sauveterre et Libourne-Cadillac, afin d'affirmer la puissance politique et économique du duc.



La place centrale de Crémieu est occupée en majeure partie par le stationnement.
crédits : Agence Folléa-Gautier

Crémieu suit l'organisation traditionnelle des bastides : les rues se croisent à angle droit, dessinant un plan orthonormé organisé autour d'une large place centrale. À proximité de celle-ci, dans le prolongement de l'angle sud, se dresse l'église, première cause de friction avec l'abbaye qui refuse d'abord que Crémieu devienne une paroisse autonome. C'est sur le plan commercial que s'exerce ensuite la concurrence : un marché hebdomadaire et des foires régulières sont organisés à Crémieu, qui gagne progressivement en influence. La ville devient d'ailleurs le siège de la Grande Prévôté Royale de l'Entre-deux-Mers jusqu'à la révolution.



L'ancienne emprise ferroviaire accueille aujourd'hui une piste cyclable - Crémieu
crédits : Agence Folléa-Gautier

Aujourd'hui chef-lieu de canton, Crémieu ne dispose plus de l'influence économique et politique qu'elle a exercée dans le passé. La ville se tourne aujourd'hui résolument vers le tourisme : la reconversion récente d'anciennes voies ferrées en pistes cyclables, et l'implantation d'un point relais vélo, en ont fait une commune pilote en matière de cyclotourisme, proposant des circuits accessibles à la découverte des paysages de l'Entre-Deux-Mers.

Une pression foncière notable qui transforme les paysages



La structure urbaine se dilate, le pavillonnaire couvre le coteau - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier

Situé directement à l'est de la campagne résidentielle, l'Entre-Deux-Mers de Crémieu subit une influence certaine de l'agglomération bordelaise. Les quartiers de développement récent y sont nombreux, principalement sous la forme d'urbanisation linéaire et de lotissements pavillonnaires. Cette tendance présente un risque d'uniformisation des paysages à l'échelle de l'unité : la construction au long des voies et le mitage réduisent fortement les coupures d'urbanisation, créant presque des continuités bâties entre certains villages (la RD115 entre Crémieu et Sadirac par exemple). Quelques vallons sont

colonisés par les constructions qui s'y installent (La Sauve, Sadirac...).



Autour de la bastide dense de Créon, les extensions urbaines adoptent des formes architecturales banalisantes et consommatrices d'espace - Créon
crédits : Agence Folléa-Gautier



La zone commerciale de La Ferrière - Créon
crédits : Agence Folléa-Gautier

Ces phénomènes sont particulièrement notables aux abords de Créon : autour des limites anciennes de la bastide se multiplient les quartiers pavillonnaires en cul-de-sac. Cette urbanisation lâche banalise les paysages à proximité de la bastide, dévalorisant l'héritage architectural et urbain du bourg ancien. De même, la zone commerciale La Ferrière, située à l'est sur la RD671, dessine une entrée de ville médiocre.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

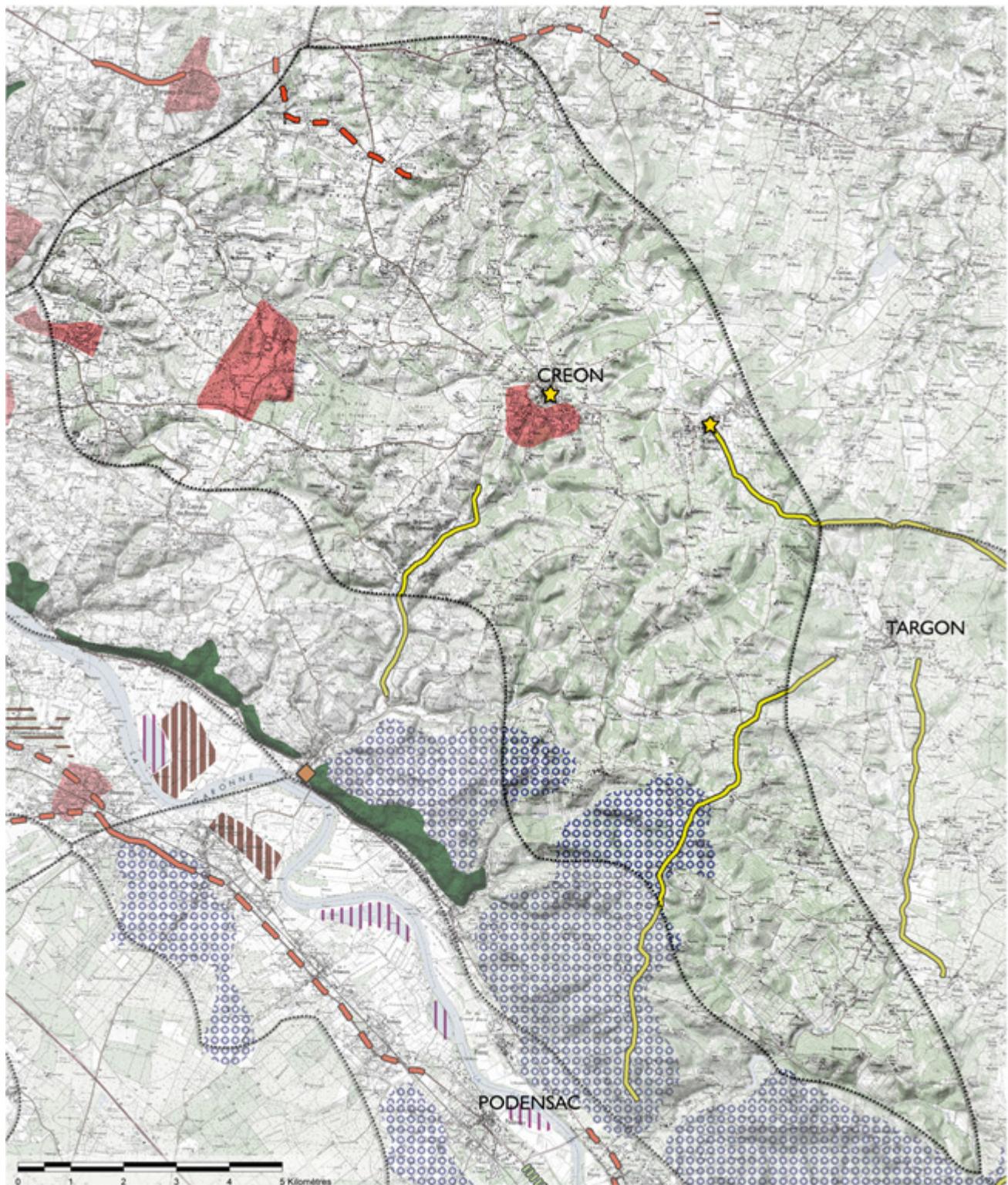
- Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- Paysages d'exception à caractère naturel
- Reliefs marquants
- Routes-paysages
- Coupures d'urbanisation
- Sites bâtis remarquables
- Patrimoine architectural et urbain

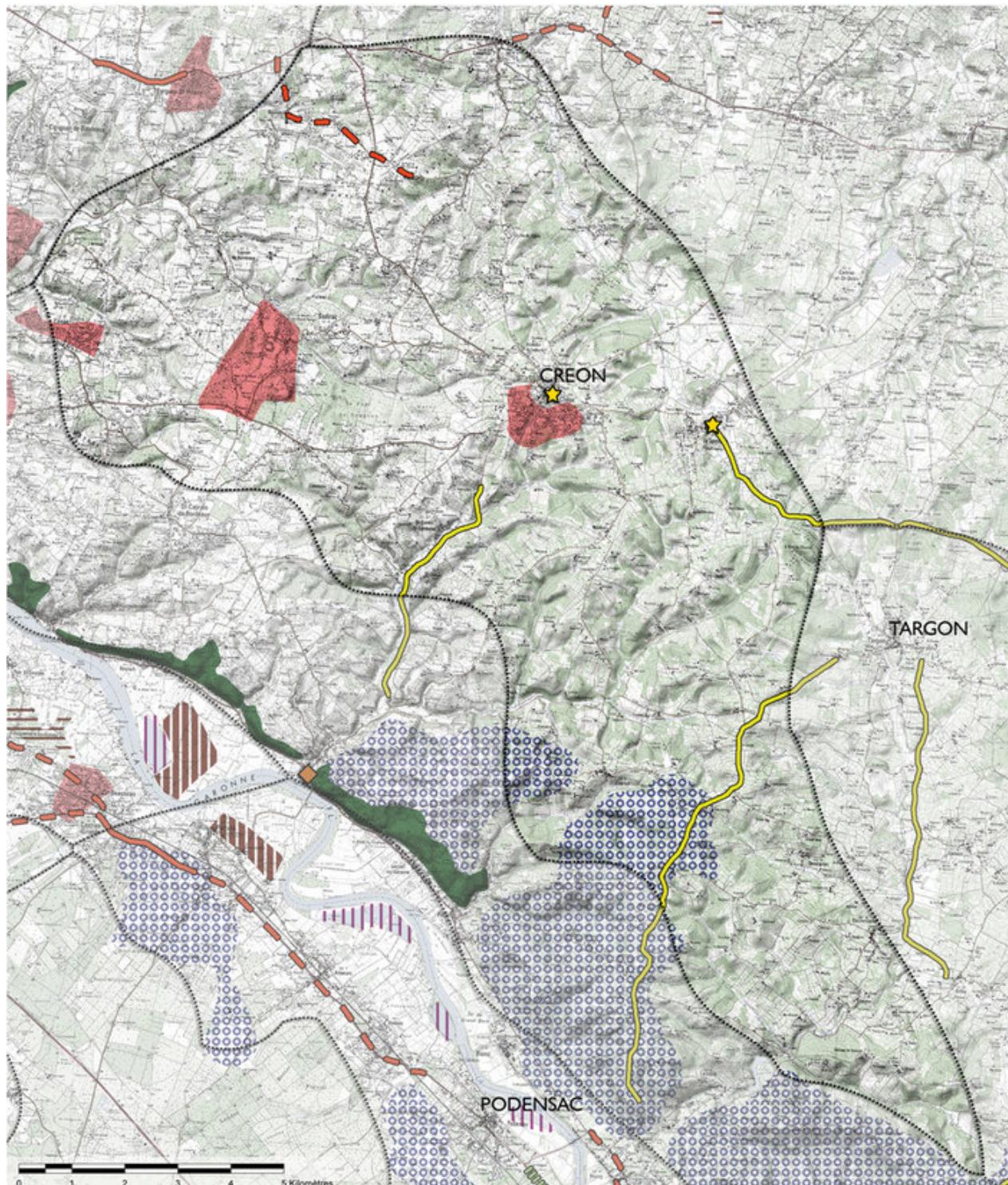
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

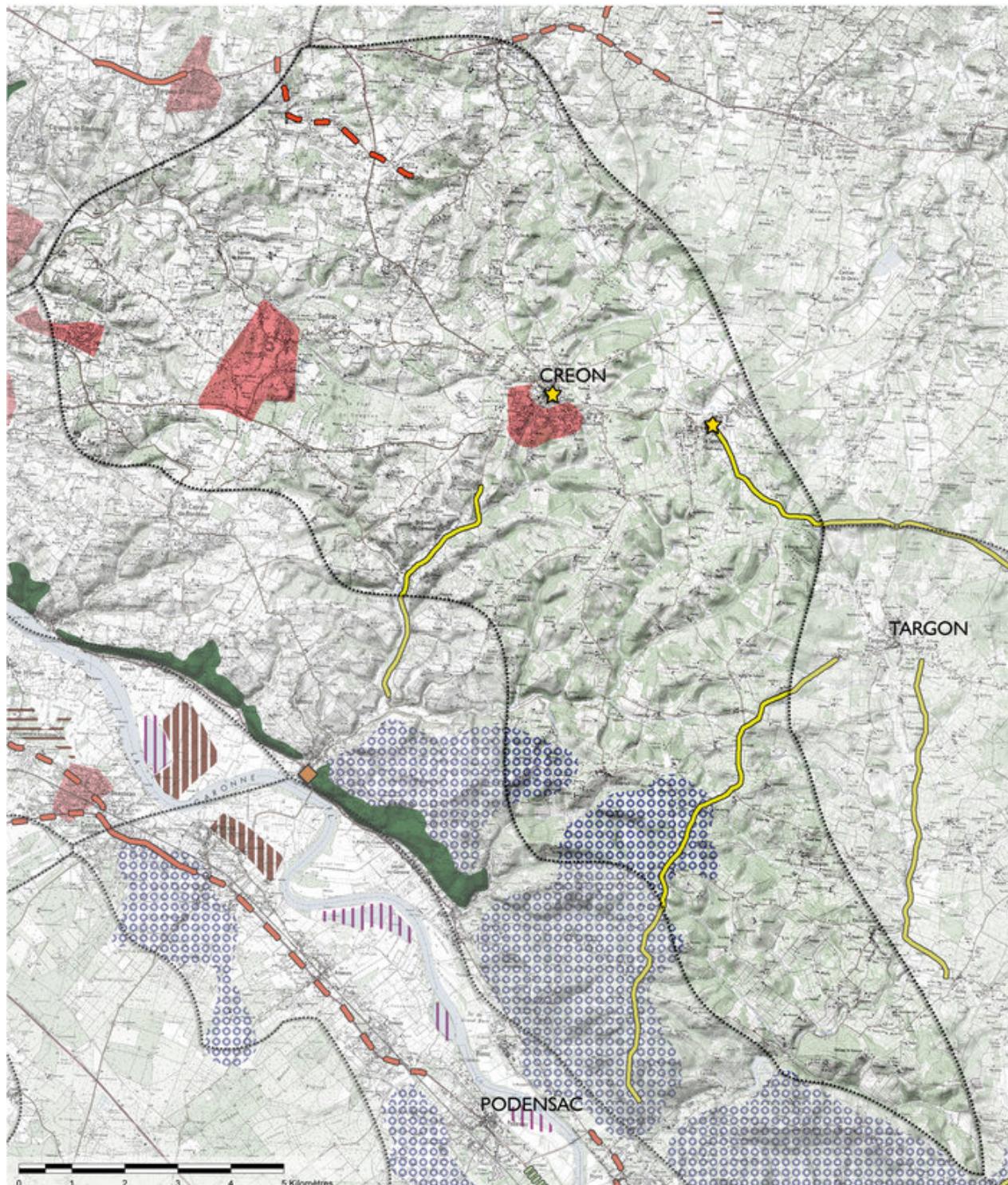
- Paysages à dominante viticole
- Inscription des activités industrielles dans le paysage
- Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- Ports et berges
- Zones commerciales et d'activités
- Extensions urbaines
- Entrées et traversées de villes et villages

ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

- Urbanisation linéaire
- Carrières et gravières
- Paysages de monocultures
- Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
- Peupleraies
- Limite du département
- Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection / préservation



L'église de Craponne, située au sud de la place en suivant la diagonale
crédits : Agence Folléa-Gautier



Abbaye de la Sauve-Majeure - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine bâti : inventaire des constructions patrimoniales, entretien et restauration.



Bel arbre isolé - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les structures végétales anciennes : entretien et renouvellement des haies, enrichissement et prolongement des structures existantes

Enjeux de valorisation / création



La place centrale de Crémieu est occupée en majeure partie par le stationnement.
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les espaces publics des villages : aménagement au bénéfice du piéton, mise en place d'espaces de convivialité, création de liaisons piétonnes et cyclistes entre le centre et les extensions....

Enjeux de réhabilitation/requalification



La zone d'activités s'étire au fil de la route en sortie de Créon
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les abords de Créon : maîtrise du développement urbain, densification des extensions existantes, requalification des entrées de ville.



Absence de transition entre l'urbanisation et la prairie - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions récentes : inscription dans les paysages alentour par la plantation d'espèces adaptées, mise en place de

liaisons douces piétonnes et cyclistes vers les centres-bourgs.



Enfrichement dans le vallon du ruisseau de Vayres - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier



Prairie en cours d'enfrichement - Targon
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'enfrichement des vallons : gestion des friches par le pâturage et les prairies de fauche....